



**PRÉFET
DE LA VIENNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**DIRECTION DÉPARTEMENTALE
DES TERRITOIRES DE LA VIENNE**

Service Eau et Biodiversité

Le Directeur Départemental des Territoires

à

Monsieur le Maire de la commune de Biard
21 rue des Ecoles
86580 Biard.

POITIERS, le 7 décembre 2022

Objet : Information concernant le dossier de déclaration Loi sur l'eau instruit au titre des articles L. 214-1 à L. 214-6 du code de l'environnement : Aménagement de la ZAE Zone Aéroport – Biard 3 sur la commune de Biard

Réf. : 0100010079

**PJ : dossier de déclaration ZAE Zone Aéroport – Biard 3
copie du récépissé de déclaration
copie du courrier d'accord**

Monsieur le Maire,

Je vous prie de trouver sous ce pli, conformément à l'article R. 214-37 du code de l'environnement, un exemplaire du dossier Loi sur l'eau déposé par SNC JS Aéroport en date du 28 novembre 2022 concernant l' :

Aménagement de la ZAE Zone Aéroport – Biard 3 sur la commune de BIARD

Vous trouverez également pour affichage en mairie durant une période de 1 mois minimum copie de l'arrêté de prescriptions spécifiques associé à cette autorisation de travaux. Pendant cette même période, pour les personnes qui le souhaiteraient, le dossier devra être accessible à la consultation en mairie.

A l'issue de cet affichage, je vous saurais gré de bien vouloir me retourner un certificat d'affichage correspondant signé.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'expression de mes salutations distinguées.

Pour le préfet et par délégation

La Responsable du Service
Eau et Biodiversité

Catherine AUPERT